Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FLASH STATISTIQUE VAUD

Stabilisation des dépenses réelles de santé par habitant

En 2005 dans le canton de Vaud, les coûts de la santé se sont élevés

à 4,9 milliards de francs. Ce montant représente une moyenne de 7629 francs par habitant, soit 1,4% de plus que l'année précédente. En tenant compte de l'inflation (1,2%), les dépenses réelles de santé par habitant sont restées quasiment stables avec une hausse de 0,2%. La croissance 2005 a été plus marquée en Suisse avec une moyenne de 0,6%.

Avec 2,3 milliards de francs pour 47% des coûts, les soins ambulatoires représentent la plus grande part des dépenses. Suivent les frais d'hospitalisation pour 1,2 milliard ou 25%, puis les soins en EMS et le maintien à domicile qui totalisent 1 milliard soit 20% des dépenses vaudoises de santé. Enfin, 400 millions de francs ont été consacrés en 2005 à la formation et à la recherche, aux frais d'administration des assurances et des collectivités publiques, ainsi qu'à la prévention et aux urgences.

Que ce soit par la franchise et la quote-part résultant du recours à l'assurance de base, les paiements directs ou les assurances complémentaires, les ménages participent pour 34% à ces 4,9 milliards de francs. Les assureurs maladie financent également 34% des coûts via les prestations de l'assurance de base. Les pouvoirs publics contribuent pour leur part à hauteur de 19%, les assureurs accident et invalidité se partagent 6% et le solde correspond aux prestations fournies à des patients ne séjournant pas dans le canton. Globalement, la contribution des ménages vaudois représente donc 73% du total des coûts.

En Suisse, les dépenses de santé se sont élevées à 52,9 milliards de francs en 2005, soit 7056 francs par habitant. Le coût par habitant dans le canton de Vaud reste ainsi

8% plus élevé qu'en moyenne nationale. En revanche, la progression depuis l'année précédente a été plus forte en Suisse avec 1,8% contre 1,4%. Depuis 1996, l'évolution des coûts par habitant a été de 32% en Suisse contre 28% dans le canton. Compte tenu de l'inflation, ces évolutions s'inscrivent respectivement à 23% et 19%.

Davantage de détails: www.scris.vd.ch/coufin

Outre cette étude sur les coûts de la santé et d'autres articles consacrés à la croissance démographique, aux exportations vaudoises ou au nombre de poursuites et faillites, le dernier numéro du courrier statistique Numerus présente pour la première fois les résultats d'une enquête portant sur les ventes immobilières à l'échelle vaudoise.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 avril 2007